

Annnonce des Séances d'information pour les organismes de bienfaisance de l'Agence du revenu du Canada

Chaque année le personnel de la Direction des organismes de bienfaisance rend visite à des collectivités dans tout le pays pour offrir des séances d'information pour les organismes de bienfaisance enregistrés. En étant l'organe de réglementation fédéral pour les organismes de bienfaisance, la Direction offre ces séances pour aider les organismes de bienfaisances à comprendre leurs obligations sous la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Les séances d'information pour les organismes de bienfaisance couvrent un éventail de sujets et sont très instructives. L'information fournie porte sur les différentes dispositions et obligations de la loi de l'impôt, qui font souvent partie du fonctionnement quotidien de l'organisme de bienfaisance (ex. l'émission de reçus pour des dons). Elles s'adressent à quiconque travaillant auprès d'un organisme de bienfaisance, que ce soit à titre de bénévole, de trésorier, de membre du conseil d'administration ou d'agent. Tous les participants y trouveront un sujet d'intérêt.

C'est aussi une excellente occasion de poser des questions et partager des renseignements avec d'autres organismes de bienfaisance.

Les séances du printemps auront lieu en mai et en juin, tandis que celles de l'automne se tiendront en septembre, en octobre et en novembre.

Les séances sont gratuites et nous encourageons tous les organismes de bienfaisance à y envoyer des représentants. Ne manquez pas cette merveilleuse occasion. Si vous souhaitez vous inscrire ou en savoir davantage sur les séances d'information pour les organismes de bienfaisance, consultez le site <http://www.cra-arc.gc.ca/tx/chrts/cmmnctn/ssns/menu-fra.html> .